

Pour ceux que le devenir du Port du Niel intéresse, voici un  
extrait du Procès Verbal de l'Assemblée Générale 2007  
des Amis du Niel

L'objectif défini comme prioritaire, en AG d'Août 2006, était de "surveiller l'évolution de la situation au Niel"

En 2007, la situation s'est un peu clarifiée après:

L'arrêté municipal d'Octobre 2006 mettant en demeure la CCIV d'effectuer les travaux avant le 1<sup>er</sup> Mars 2007.

Le désengagement de la CCIV au niveau de la Tour Fondue et de Porquerolles (au profit du Conseil Général qui exerçait déjà sa compétence sur ces deux ports de commerce) et son maintien annoncé comme provisoire (—> Jan. 2008 au lieu de 2018, selon la Convention de

1968) au Niel, port de plaisance Le nouveau maître de port M. CHEBID et son adjoint, M.

FOURNIER remplacent P. DOLISY depuis début Mai 2007.

La réalisation des travaux, sur commande de la Municipalité et remboursables par la CCIV, a abouti à la réouverture des pontons, début Juillet.

Tout cela a été suivi de près par notre équipe et, plus spécialement D. HIARD et D. SABRAN qui ont rencontré à plusieurs reprises M. LOBRY, Adjoint aux Ports, également contacté par la Présidente du Club Nautique du Niel.

L'intervention personnelle de Monsieur RITONDALE a, sans doute, beaucoup contribué à **l'accélération des travaux** (commencés tardivement et que nous désespérions, un temps, de voir entreprendre)

De même, son rôle a été décisif pour que la saison 2007 de tous les habitués, pêcheurs et estivants, ne soit pas gravement perturbée par l'installation, à proximité de la plage, d'une location **de scooters des mers**. Cette menace, qui serait devenue une réalité si nous ne l'avions pas connue à temps pour pouvoir faire jouer tous les arguments possibles (y compris VAR MATIN), nous a rappelé la fragilité du patrimoine que constituent la plage et les rochers du Niel.

C'est pour attirer l'attention sur le **rôle de la plage dans la convivialité du lieu** que les Amis du Niel, présents le Jour de la St-Pierre, s'y sont installés pour pique-niquer sur une table improvisée, à l'emplacement de l'ancienne "table des pêcheurs", elle-même à proximité du "chaudron". Les panneaux présentés racontaient non seulement la plage de nos anciens, mais aussi l'épopée du Chryséïs (le bateau de Louis RENAULT des années 30, dont nous venons de retrouver la trace).

A ce jour, nous pouvons seulement exprimer nos souhaits et surtout proposer notre aide. **C'est dans un esprit positif** que nous avons, avec l'accord tacite du nouveau maître de port, demandé et payé le **nettoyage** de la zone d'herbes folles, isolée par les grillages de la CCIV.

C'est dans le même esprit qu'il est décidé de demander à la Municipalité l'autorisation d'installer, aux frais de l'association une nouvelle "table des pêcheurs" sur le socle de béton encore existant. Elle pourrait être en béton ciré, donc résistante à toutes les agressions (vol, tags...) et profiterait de l'ombre d'un superbe lentisque.

Les Amis du Niel ont commencé à défricher les ronces. Ils pourraient aussi faire dégager et sécuriser les restes d'un ancien puits et son figuier — le tout actuellement cachés par les ronces — décidément envahissantes.

A ce jour, la Municipalité de Hyères a toutes chances de devenir notre interlocuteur unique en ce qui concerne d'éventuels travaux au Niel. C'est à dire l'intérêt d'avoir un projet cohérent et consensuel:

**Le projet de Maison de Niel** n'est pas oublié. Mais il est évident que le

pourra être fait sans la ferme volonté de la Municipalité, certainement plus à l'aise si, en plus de sa compétence, elle prend la gestion en direct du port.

**Pour le terre-plein du Niel le problème de la dangerosité de la falaise** devrait désormais dépendre de la seule Municipalité auprès de qui nous aurons à faire prévaloir l'intérêt public et la valeur patrimoniale de l'ancien garage à bateaux. Si alternatives il doit y avoir, en particulier pour la capitainerie, le projet devra être compatible avec l'esprit du lieu, sa modestie et aussi sa convivialité.

**Pour le réaménagement inévitable du port** (les pannes, telles qu'elles ont été réparées, sont considérées comme provisoires) avec un souci — sinon de rentabilité — au moins d'équilibre financier, l'exemple de Port Auguier, étudié de près par D. HIARD, montre que même un petit port peut être viable, à condition d'accepter des prestations modestes.

Toutes les propositions devront, de toute façon, s'intégrer au site sans le dénaturer et à l'intérieur des limites officielles de la Zone Portuaire.

Le Conseil Portuaire n'a pas été convoqué depuis deux ans. Le Club Nautique du Niel aura aussi son avis à donner.

**L'approche des Elections Municipales** sera pour nous l'occasion de discuter avec les futurs candidats de l'avenir du Niel, dans le cadre d'un développement durable et de qualité intégrant les problèmes d'accessibilité et de parking.

Le statut probable, pour la Commune d'Hyères, de zone d'adhésion au Parc National de Port-Cros devrait contribuer au sauvetage du site (à l'intérieur d'un Grand Site) avec l'aide possible de TPM (traversée du lieu par le Sentier du Littoral) et l'appui, au moins moral, du Conservatoire du Littoral (proximité du Pic du Niel)

Pour en terminer avec les activités de l'année, Alain DUPOYET, qui s'est astreint à participer aux nombreuses réunions organisées par les différentes instances locales, **expose** l'essentiel des objectifs des

- Contrat extra-municipal de l'environnement.
- Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT).
- Contrat de Baie des Iles d'Or...

Tout cela confirme, s'il en était encore besoin, la nécessité pour toute association de protection de la nature, même aussi ciblée que la nôtre, de suivre l'élaboration de la politique locale de l'environnement.

Didier SABRAN excusé ce jour, maître d'œuvre à l'Association des Barques, nous a, de son côté prouvé tout l'intérêt de travailler en équipe (pour nettoyer les fonds, recenser et aménager les mouillages, tout cela allant dans le sens caractère pittoresque de la Madrague).

**C'est** par Suzanne VIZIALE notre lien régulier avec le CIL de Giens que nous avons appris que TPM allait finalement entreprendre des travaux sur le Sentier du Littoral de Giens à partir de Novembre 2007.

**Ce** sont là des exemples de coopération avec les autres associations. D'autres nous ont aidé et nous aideront, par la suite, qu'elles soient Arbanaises ou Hyéroises. A nous aussi de leur montrer notre solidarité en tant qu'association ou en tant qu'individus.

En fin de réunion. Madame SANDEL expose le nouveau projet de Golf à Sainte Eulalie, (deuxième enquête en cours, à propos de laquelle nos statuts, même élargis, ne nous permettent que des actions individuelles)

Une note d'espoir:

Certains d'entre nous avaient signé, l'an dernier, une pétition a propos du site de la Coudoulière à St-Mandrier, Il vient d'être racheté par le Conservatoire du Littoral. **Le** concept de "développement durable" gagne du terrain. Nous travaillons pour les jeunes et les enfants d'aujourd'hui.

Chacun des Amis du Niel devrait penser à **les** motiver, pendant qu'il en est encore temps !